

Image not found or type unknown



J'ai prêté mon véhicule et j'ai reçu une contravention

Par **Dolce**, le **23/09/2013** à **22:34**

Bonjour, je m'adresse à vous pour savoir que faire car, j'ai prêté mon véhicule à ma soeur qui malheureusement s'est fait flasher par un radar . Ayant reçu le courrier de contravention et ayant indiqué que j'avais prêté mon véhicule. Mais il se trouve que cela fait un peu plus de 20 jours et que je n'ai toujours rien reçu ni courrier et elle non plus ... Faudrait-il qu'elle aille payer l'amende même si elle n'a rien reçu ? Ou bien faudrait-il attendre ? Merci pour votre aide !